

Restauration Scolaire – 2026-2027

Régime au ticket = facturé au repas à l'unité

1 **INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION via [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr) (voir lien sur site du Lycée Descartes)**

2 <https://www.demarches-simplifiees.fr/fermeture/lycee-descartes-antony-inscription-au-service-de-r>
Jusqu'au 15 septembre 2026

Pour les élèves présents dans l'établissement l'an passé et possédant déjà un accès A l i s e , la réinscription est obligatoire.

Pièces nécessaires pour bénéficier d'un tarif ajusté à votre situation (selon le QF) :

➤ **Cas n°1 / Vous êtes allocataire CAF**

Déposer dans votre demande :

- l'« attestation de paiement CAF » de moins de 3 mois OU l'« attestation de quotient familial CAF » ; document disponible sur le site de la CAF depuis votre compte : <https://www.caf.fr/>

OU

via le lien www.iledefrance.fr/equitables

- Un RIB au nom du responsable légal financier

➤ **Cas n°2 / Vous n'êtes pas allocataire**

Déposer dans votre demande :

- l'« attestation de quotient familial Région » disponible via le lien <https://calculette-qf.iledefrance.fr/demarrage>
- votre avis d'imposition (avis d'impôt 2026 sur revenus 2025 ou précédent, si nécessaire)
- votre livret de famille (copie intégrale)
- Un RIB au nom du responsable légal financier

➤ **Cas n°3 / Vous ne souhaitez pas l'application du QF (allocataire CAF ou non)**

Déposer dans votre demande un RIB au nom du responsable légal financier.

Attention dossier incomplet = application du tarif maximal soit 4,66 €

3 **CRÉATION DU COMPTE DE RESTAURATION ALISE**

Un identifiant et un mot de passe qui serviront à réserver les repas et créditer le compte/la carte seront communiqués à la rentrée pour les nouveaux élèves de seconde et des autres classes.

4 **ACCÈS A LA RESTAURATION**

- Conditions d'accès : 1 carte d'accès personnelle valable pour toute la scolarité au Lycée Descartes

- Réservation de repas :

Réservation obligatoire

1 réservation = 1 repas

Réservation obligatoire, au plus tard, à 23h59 la veille

Annulation possible selon les mêmes conditions de délai

Prix du repas (consommé ou non) déduit à la réservation

5 **RÉSERVATION ET PAIEMENT**

- Réserver les repas :

sur le site du Lycée Descartes : PAGE D'ACCUEIL → MENU DÉROULANT → INTENDANCE → INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION <https://lyceedescartesantony.fr/intendance/>

OU

via mon lycée.net

OU

via 2 bornes dans le hall du bâtiment pédagogique

Réservation possible seulement si le compte est suffisamment approvisionné.

- Créditer votre carte

En ligne sur l'espace numérique Espace Famille

OU

Auprès du Service Intendance par chèque à l'ordre de l'« agent comptable du Lycée Descartes » ou en espèces (minimum 10€) contre reçu (il serait souhaitable de créditer votre compte dès la rentrée à hauteur de 46,60€ soit 10 repas tarif maximum)

Pour toute question, merci de bien vouloir adresser un mail à :

int.0920130s@ac-versailles.fr